



NON À LA RÉDUCTION DES PLAGES PUBLIQUES AU PROFIT DES PLAGES CONCÉDÉES À NICE !

La proposition présentée par Christian Estrosi de réduire la superficie des plages publiques au profit des plages concédées au privé n'est pas envisageable.

Il s'agit d'une privatisation du domaine public et d'une ségrégation sociale inacceptables puisque cela aura comme conséquence de concentrer sur des plages publiques réduites ceux qui n'ont pas les moyens de payer (au mépris de la distanciation sociale) afin de donner plus d'espace privé à ceux qui en ont les moyens.

Conditionner l'accès à la plage par l'argent revient à défavoriser encore davantage les familles les moins aisées et à privilégier à nouveau l'accueil des touristes au détriment de la qualité de vie des Niçoises et des Niçois.

Christian Estrosi invente le droit censitaire à la plage. La liste ViVA! s'oppose à toute modification du périmètre d'occupation des plages en défaveur des plages publiques et demande au Préfet des Alpes-Maritimes de ne pas l'autoriser.

*ViVA! Démocratie - Écologie - Solidarité
Nice, le 28 avril 2020*